



**Federal Slalom  
Championship**



## REGLEMENT PARTICULIER

**CLUB : STEWARD 4 YOU A.S.B.L.** N° d'entreprise : 0475.956.432

**EPREUVE : 1<sup>er</sup> slalom des AMIS (Engis)**

**DATE : 11 novembre 2021**

Adresse Secrétariat – Direction de Course

**Chapiteau, rue des *Tuiliers* à Engis**

**Président : Eddy COLLIGNON**

**Secrétaire : David SWINNEN**

**Trésorier : Monique MARTIN**

### **Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19:**

**Toutes les mesures liées au Covid-19, présentes ou à venir, reprises ou non dans ces textes, décidées par l'ASAF ou par les Autorités compétentes, font partie intégrante du présent règlement particulier.**

**Il vous appartient donc de vous y conformer et de vous tenir au courant de l'évolution, à la hausse ou à la baisse, de ces mesures en suivant les informations officielles publiées par l'ASAF ou par les Autorités.**

**Voir le dernier protocole établi, sur le site [www.asaf.be](http://www.asaf.be).**

#### DIRECTION DE COURSE

Directeur de course	: JADOT Joseph	Lic. ASAF N° 403
Adjoint	: COLLIGNON Eddy	Lic. ASAF N° 411
Directeur de sécurité	: DEMAIN Marc	Lic. ASAF N° 404
Adjoint :	: SWINNEN David	Lic. ASAF N° 508
Secrétaire du meeting	: MICHEL Joëlle	Lic. ASAF N° 506
Relations concurrents	: CHARLIER Alexandra	Lic. ASAF N° 507

#### OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commission Sportive	Président de Collège : SEVRIN Lambert	Lic. ASAF N° 419
	Adjoint: VANDERLIN Pierre	Lic. ASAF N° 113
Commission Technique	Président de Collège : LEMMENS Jean-Christophe	Lic. ASAF N° 443
	Adjoint: LEMMENS Alain	Lic. ASAF N° 440
	Secrétaire: PHILIPPENS Esméralda	Lic. ASAF N° 437
Observateur ASAF:	VANDERLIN Pierre	Lic. ASAF N° 113
Médecin :	Belgium Rescue	
Ambulance(s) :	AmbuRance	Nombre : 1

### CHAPITRE 1<sup>er</sup> – GÉNÉRALITÉS

#### **Art. 1. - Définition**

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAF, au Règlement Particulier Slaloms ASAF et au présent règlement.

a. Organisateur: **STEWARD 4 YOU A.S.B.L.**

    Dénomination: **1<sup>er</sup> slalom des AMIS (Engis)**

    Date : **11 novembre 2021.**

    Fléché depuis: la sortie de l'autoroute **E42** « **SAINT-GEORGES** » et la sortie « **VILLERS-LE-BOUILLET** »

b. Slalom comptant pour le **Federal Slalom Championship, le championnat de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le championnat des provinces du Brabant, du Hainaut, de Liège, de Namur, et du Luxembourg et le Challenge des Bourlingueurs de l'A.S.A.F.**

c. Permanences :

**avant** (jusqu'au 10 novembre) et **après** l'épreuve :

COLLIGNON Eddy, rue des Prisonniers Politiques, 16, 4540 AMAY 0485/415103

Email : [collignon.eddy@hotmail.be](mailto:collignon.eddy@hotmail.be)

**pendant** l'épreuve : Chapiteau, rue des **Tuiliers**, 4480 ENGIS ☐ 0485/415103

d. Timing

5/10/2021		Parution du Règlement Particulier (voir Art. 3.3.9 du RSG)
<b>06/10/2021</b>		<b>Date de début des engagements</b>
<b>09/11/2021</b>	<b>12h00</b>	<b>Clôture des inscriptions (avant-veille de l'épreuve)</b>
09/11/2021	22h00	Affichage de la liste des engagés. Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet, etc.)
11/11/2021	8h00	- Ouverture du Secrétariat - Ouverture des Vérifications Techniques
	8h30	Début de la reconnaissance pédestre
	10h15	Clôture des Vérifications Techniques
	10h45	Affichage de la liste des véhicules et pilotes qualifiés à prendre le départ
	11h00	Fin de la reconnaissance pédestre.
	11h30	Début de la première manche
		<b>60'</b> maximum après l'arrivée du dernier concurrent : <u>affichage des résultats officiels</u> <b>30'</b> après l'affichage des résultats finaux : <u>affichage des résultats OFFICIALES</u> <b>30'</b> après l'heure de l'officialisation du classement final : <u>publication des résultats par affichage et édition via les réseaux sociaux.</u> Remise des prix : voir situation Covid

## Art. 2. - Modalité d'inscription des voitures et des pilotes

a. **PILOTES ADMIS** : Tous les pilotes **majeurs**, détenteurs d'une licence sportive ASAF ou VAS d'un niveau suffisant et d'un permis de conduire (minimum catégorie B) valable en Belgique. Pour TOUS LES CONCURRENTS, le retour au parc se fera **OBLIGATOIREMENT**, par une voirie à usage privatif (fermée à la circulation routière).

### **La Division 5 – "ACCESS"(Voir Art. 2.2.6 du R.P. Slalom)**

Les participants à cette Division **ne seront pas chronométrés** et leur classement sera établi sur base des **seules pénalités encourues** (Voir Art. 3.1 et 3.2, du RP Slalom). Le départage entre les éventuels ex aequo sera opéré sur base de des dimensions de la voiture (Voir Art. 2.2.6.4 du RP Slalom). Ce classement sera édité séparément de celui des autres divisions (les participants devront, toutefois, être repris sur la liste officielle des qualifiés, comme tous les autres participants).

#### Admission des voitures

Cette division est accessible à toutes les voitures **en règle d'immatriculation (Attention : plaques « Z. » interdites)**, comportant au moins deux places, côte à côte, et **strictement conformes à leur éventuel\* P.V.A.** (voitures de Show-Room, non pourvues d'attributs de compétition).

**\*Les véhicules anciens immatriculés, mis la première fois en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1991, sans certificat de conformité, sont également les bienvenus pour autant qu'ils ne soient équipés d'aucun attribut de compétition.**

Les véhicules « Tout Terrain » ne sont, toutefois, pas admis.

Aucune autre condition de participation n'est imposée aux voitures, si ce n'est le respect des règles générales édictées au point 2.2.1 et 2.2.6, du RP Slalom.

Dans cette division, il n'y aura pas de répartition par classes de cylindrée (parcours non chronométré).

b. **VOITURES ADMISES** : voir art. 2 du R.P. Slalom.

c. **NUMEROS** : une liste des numéros attribués pour l'année sera disponible sur le site de l'ASAF.

## Art. 3. - Participation

a. **Le bulletin d'engagement** lisiblement complété, accompagné de la **fiche** des « Vérifications » **adéquate**, du document **"Copie de licence" du pilote, ainsi que des demandes éventuelles de TP** devra parvenir **pour le 9 novembre à 12 h 00** **soit par E-Mail à [collignon.eddy@hotmail.be](mailto:collignon.eddy@hotmail.be)**

soit par **courrier postal** à **COLLIGNON Eddy, rue des Prisonniers Politiques, 16, 4540 AMAY.**

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

- b. Le montant du **droit d'engagement** (voir détail au point c. ci-dessous) ainsi que l'éventuel **droit de « TP »** (voir détail au point d. ci-dessous), devront **OBLIGATOIREMENT** être virés au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt **avant cette même date à 12 Heures.**  
Attention aux délais bancaires !

Le paiement des droits s'effectuera sur le compte bancaire n° **BE28 0004 6464 1720**  
de **STEWART 4 YOU**, rue des Prisonniers Politiques, 16, 4540 AMAY

**Communication** : Slalom des AMIS + nom pilote + N° de GSM (non diffusé !)

- c. **Les frais d'inscription** s'élèvent à : **75 €**, sauf en Divisions 1 : **65 €** et en Division Access : **35 €**, numéros non compris (**3 €**).

**Attention : l'annulation intervenue à la suite des directives édictées pour lutter contre la crise sanitaire Covid19 n'est pas assimilée à « un cas de force majeure » étant entendu qu'elle n'est pas imprévisible ni inattendue. Les sommes versées par les concurrents aux organisateurs, leur seront donc, en pareil cas, intégralement remboursées.**

- d. **Licences et Titres de Participation 1-jour (TP)**

#### **LICENCES**

En vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont **impérativement tenus** de joindre à leur demande d'engagement et à leur feuille de vérifications, le document dénommé « Copie des licences », reprenant la photocopie de leur licence (ASAF/VAS/RACB/Nat./Int.), en cours de validité (càd année 2021). **Tout engagement reçu sans cette annexe sera considéré comme NUL et ne sera pas traité !**

**La licence nécessaire pour participer, doit avoir été émise par l'ASAF ou par la VAS\* et être en cours de validité.**

**\*Attention, la licence « R » de la VAS n'est pas adéquate ; un TP « L » de l'ASAF (15 €) devra donc être délivré aux détenteurs de licence « R ».**

#### **TITRES DE PARTICIPATIONS (TP)**

**Tous les concurrents ne disposant pas d'une licence donnant droit à leur participation (ASAF/VAS en cours de validité devront solliciter un TP.**

Dans ce cas, le formulaire de demande de TP portant le **numéro 1** (pour les pilotes RACB) ou **2** (pour tous les autres concurrents belges), joints au présent règlement, dûment complété sera joint aux documents :

- Informations concernant le demandeur, agrément du Médecin généraliste traitant et, pour les 45 ans et plus, l'agrément du Médecin Cardiologue (**pas exigé pour le TP L**)
- Mention de l'expérience et justificatifs si la demande concerne un niveau A3
- Copie du permis de conduire s'il s'agit d'une demande de TP A4

**N.B. : Tous ces documents devront impérativement être rentrés en même temps que l'engagement.**

Le montant (50€/15€) correspondant au prix du type de TP sollicité (A3/A4/B/C/L) **sera payé en même temps que l'engagement sur le compte de l'organisateur repris ci-avant.**

**Exception est faite** pour les participants concourant **en Divisions 1 et ACCESS** qui sont autorisés à solliciter l'éventuel **TP « L »**, le **jour de l'épreuve** auprès du Commissaire Sportif chargé de cette tâche.

**ATTENTION : Une fois la demande de TP introduite auprès de l'organisateur, il ne sera plus possible d'en récupérer le paiement, sauf en cas de non-participation dûment justifiée ou d'annulation de l'épreuve.**

**Attention aux délais nécessaires afin de réaliser vos démarches administratives.**

- e. **Paiement des droits d'engagement**

- Le paiement du droit d'engagement se fera **UNIQUEMENT** par virement bancaire **et ce, pour un seul concurrent.**
- **Le paiement, en espèces, au secrétariat, le jour de l'épreuve, est dorénavant interdit. Il ne sera donc plus autorisé de s'inscrire sur place.**
- Le virement précisera clairement le **nom du concurrent, sa catégorie et 1 n° de GSM valable,**
- Ces dispositions sont d'application dès l'ouverture de la période d'engagement. Le constat de la régularité de la procédure est de la compétence du Collège des Commissaires Sportifs de l'épreuve.

- f. **Participations plurielles**

Un **même pilote** pourra s'inscrire sur **deux véhicules différents**, pour autant qu'ils ne soient pas de la

même classe. Dans ce cas deux engagements complets sont nécessaires (sauf demande TP). Pour les résultats d'épreuve et les points/championnats, ce concurrent figurerait aux classements des deux classes de cylindrée et deux fois au classement général, également, s'il s'agit du classement général des Divisions 1 - 2 et 3 (le cas échéant, une fois au classement général des Divisions 1 - 2 et 3 et une autre fois au classement de la Division 4 /Classe 10).

**N.B.:** Si, pour les championnats, les points des deux classes seront comptabilisés, ceux des classements généraux ne seront comptabilisés qu'une seule fois par championnats distincts. Dans le cas d'un double résultat au classement général des Divisions 1 - 2 et 3, seul, le meilleur sera pris en compte.

## **CHAPITRE 2 - MODALITÉS DE L'ÉPREUVE**

### **Art. 4. - Vérifications Administratives**

#### **Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19 !**

Conformément à la décision de l'ASAF et dans un souhait de sécurisation des participants ainsi que des organisateurs, **aucun contrôle administratif systématique ne sera effectué !**

Toutefois des contrôles aléatoires pourront se faire lors des Vérifications Techniques ou pendant la durée de l'épreuve. Le participant tiendra donc, en permanence, ses documents à disposition des officiels dans des pochettes transparentes (Licence + permis de conduire + carte identité).

**Il est donc impératif que les engagements soient complets, en ce compris la copie de la licence.** Tout engagement incomplet sera considéré comme nul.

Toute modification de l'engagement devra impérativement être communiquée par email **AVANT le mercredi 10/11/2021 à 12h00.**

Sauf cas de force majeure, aucun document d'inscription ne pourra être établi le jour de l'épreuve.

#### **Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19 !**

Pour votre sécurité et celle de nos bénévoles et Officiels, il a été décidé de réduire au maximum les contacts et, par-delà, la manipulation de documents. C'est pourquoi, il vous est demandé de placer les documents originaux ayant trait à votre « personne » (licence sportive, Carte d'identité, Permis de conduire ou tout autre document nécessaire à votre identification), dans des pochettes en plastique transparent de façon à ce qu'un Officiel puisse les contrôler, sans les toucher, sur simple demande et vérifier leur validité et, ce, **pendant toute la durée de l'épreuve.**

A l'avance, merci pour votre collaboration

**Si non présentation = Refus de départ ou Mise Hors Course**

### **Art. 5. - Vérifications Techniques et parc des concurrents**

- a. Les Vérifications Techniques se tiendront à l'entrée du parc des concurrents
- b. Les participants s'y présenteront de 8h00 à 10h15

#### **Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19**

Pour votre sécurité et celles de nos Contrôleurs Techniques, il a été décidé de réduire au maximum les contacts et, par-delà, la manipulation des documents. C'est pourquoi, il vous est demandé de tout document nécessaire au passage aux VT, dans des pochettes en plastique transparent de façon à ce qu'un Officiel puisse les contrôler, sans les toucher, et vérifier la validité des informations nécessaires à la qualification de votre véhicule.

**Une seule personne sera acceptée aux VT, par véhicule présenté.**

A l'avance, merci pour votre collaboration.

#### **Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19**

Tous les intervenants éventuels lors des VT finales ou approfondies : officiels, contrôleurs, concurrent (1 personne), 2 mécaniciens (au maximum), respecteront les consignes de sécurité générales (masques buccaux, lavage des mains, distanciation sociale).

## **CHAPITRE 3 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

### **Art. 6. - Parcours**

- a. Situation : **rue du des Tuilliers**
- b. Longueur : **1200 mètres**
- c. Nombre de manches prévues : **3 ou 4.**
- d. Nombre de boucles par manche : **1.**
- e. La reconnaissance du parcours **A PIED** (uniquement) aura lieu de **8h30 à 11h00.**

- f. Il est impératif d'agencer les parcours de façon à ce que la vitesse moyenne du vainqueur se situe aux environs de **50 km/h**. Il appartiendra aux Commissaires Sportifs de décider si le dépassement constaté est suffisamment important pour entraîner l'imposition d'une amende à l'organisateur. Si c'est le cas, ils en feront rapport au Conseil d'Administration de l'ASAF qui décidera du montant de l'amende à appliquer.

#### **Art. 7. - Prescriptions de l'épreuve**

- a. Les **départs** seront donnés à partir de **11 h 30**, dans l'ordre des numéros sauf sur décision extraordinaire de la Direction de course.

Tout véhicule se présentant en retard au départ d'une manche pourra être refusé.

A l'issue de la DERNIERE MANCHE, les pilotes conduiront leur véhicule dans le PARC DES CONCURRENTS **dont ils pourront ressortir immédiatement pour rentrer chez eux.**

**En conséquence, le concurrent qui désire déposer une réclamation contre la conformité technique d'un autre concurrent, ne pourra le faire qu'avant le 1<sup>er</sup> départ de la Division concernée, pour la dernière manche (affichée comme telle, au tableau officiel d'affichage).**

Une **bâche** de 4m sur 3m devra obligatoirement être placée sous la voiture, lors de chacun de ses séjours dans le Parc des concurrents, sous peine d'une amende automatique de **25 €** par infraction constatée.

#### **Art. 8. - Challenge Sigma (voir Art. 5.2. Encadré du RP Slalom)**

**Le classement de ce challenge sera établi en additionnant les résultats des concurrents lors de toutes les manches organisées, à l'exception d'une seule (la moins bonne ou une manche non disputée).**

Ce classement deviendra, donc, différent du classement traditionnel officiel de l'épreuve dès qu'une troisième manche sera organisée.

Dans le cas où, seulement deux manches seraient organisées, il ne serait pas établi de classement du "Challenge Sigma".

#### **Art. 9. - Affichage - Classements**

- a. Affichage : avant, pendant et après l'épreuve : **chapiteau et site internet** de l'organisateur

- b. Les classements suivants seront établis :

- **Classement général (Divisions 1 2 3)**
- **Classement général (Division 4)**
- **Classements par classe (1 à 9)**
- **Classement du "Challenge Sigma"** (si nombre de manches organisées suffisant)
- **Classement général (Division Access)**
- **Classement inter écuries**
- **Classement « première dame »**

#### **CHAPITRE 4 - FIN DE L'EPREUVE**

#### **Art. 10. - Proclamation des résultats – suivant situation Covid du moment**

#### **CHAPITRE 5 - APPROBATIONS**

#### **Art. 11. - Divers**

En cas de litige, le texte français fera foi.

Règlement approuvé le 22 septembre 2021 par Nicole SCHULJENKO (CSAP Liège)

Règlement approuvé le 23 septembre 2021 par Pierre VANDERLIN (ASAF).

Club organisateur : **STEWARD 4 YOU**

N°

Epreuve : **1er Slalom des AMIS (Engis)** Date : **11 novembre 2021**

Bulletin d'inscription à renvoyer du **6 octobre au 9 novembre**

- Par voie postale à **COLLIGNON Eddy, rue des Prisonniers Politiques, 16 ; 4540 - AMAY**

- Par mail à [collignon.eddy@hotmail.be](mailto:collignon.eddy@hotmail.be)

**\* MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION**

Engagement reçu le : / /2021	Paiement reçu le : / /2021 Op. :	Division:	Classe :	Ordre de réception :
---------------------------------	-------------------------------------	-----------	----------	----------------------

**PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)**

NOM		Si pseudonyme	Prénom	Homme / Femme <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>									
Né(e) le	Adresse :		N° :										
Code postal :	Localité :												
<input checked="" type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> accepte <input type="checkbox"/> n'accepte pas d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.													
Si nous devons vous contacter : (INDISPENSABLE et LISIBLE SVP)		N° Tél GSM :	E-mail :										
<b>ASAF</b>		<b>VAS</b>		<b>N° Licence</b>	<b>Type</b>	<b>Ecurie</b>							
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> BT	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> LG	<input type="checkbox"/> LX	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> AN	<input type="checkbox"/> LI	<input type="checkbox"/> OV	<input type="checkbox"/> VB	<input type="checkbox"/> WV			

<b>VEHICULE :</b>	Marque :	Type :
Année de fabrication :	Passeport technique ASAF N°:	Cylindrée : cc
Numéro attribué à la voiture (si connu)		<input type="checkbox"/> Veuillez me fournir le jeu de numéros (3 €) TURBO : OUI / NON

<b>DIVISION</b>	<b>CLASSE</b>	Lic. <b>A4</b> min. pour piloter en :	Classe : 10 (*)	Division 4
		Lic. <b>C</b> min. pour piloter en :	Classes : 4 /5/6/7/8/9 (*)	Divisions 2 & 3
		Lic. <b>L</b> min. pour piloter en :	Classes : 1/2/3 et Access (*)	Division 1 et Access
(*) voir Prescriptions Sportives ASAF et/ou le règlement particulier de l'épreuve pour les cylindrées maximales				
<b>Division Access</b>	→ Pas de "doublons" sauf si le second pilote est inscrit en Division 1 et même domicile (2 formulaires, dans ce cas)			

**A compléter si deux pilotes sur la même voiture**

Nom du 1er Pilote	Nom du 2ème Pilote

**Abandon de recours participants**

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :  
(1) l'ASAF et les CSAP. ; (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ; (3) le ou les organisateurs de la manifestation ; (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ; (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ; (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ; (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;  
pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

**R.G.P.D. Si les deux cases ne sont pas cochées, votre inscription à l'épreuve ne pourra pas être enregistrée !**

J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la **déclaration relative à la vie privée** et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère.  
La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : [www.asaf.be](http://www.asaf.be)

Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription nulle et non avenue.

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je certifie sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. J'autorise l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

(Faire précéder la signature de la mention « **Lu et approuvé** »)

Signature du pilote :

**1<sup>er</sup> Slalom des AMIS**  
**11 novembre 2021**

N°:.....

**VERIFICATIONS – Nazichten (Div 1-2-3-4)**

**PILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom Naam		Pseudonyme <i>schuilnaam</i>					Prénom <i>Voornaam</i>					Signature <i>handtekening</i> :	
		“											
Provinc i e :		ASAF					VAS					N°r Lic. Verg	Type
<input checked="" type="checkbox"/>		BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**VOITURE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Marque <i>Merk</i>		Type	Cylindrée <i>Cylinderinhoud</i>	Turbo	Division <i>Divisie</i>	Classe <i>Klasse</i>
			cc	O J / N		
Numéros de portières <i>Deurnummers</i>			Elargisseurs de voies <i>Spoorverbreders</i>			
Pare-brise feuilleté <i>Gelaagde voorruit</i>			Pneumatiques <i>Banden</i>			
Eclairage <i>Verlichting</i>			Fixations des roues <i>Bevestiging van de wielen</i>			
Documents de bord <i>Boorddocumentent</i>			Fonctionnement des freins <i>Werkking van de remmen</i>			
Réservoir à essence <i>Benzinetank</i>			Anneau de remorquage <i>Trekogen</i>			
Canalisation d'essence <i>Benzineleidigen</i>			Conformité- <i>teit</i> de classe <i>klasse</i>			
Tôle pare-feu avant/arrière <i>Brandwering voor en achteraan</i>			Conformité- <i>teit</i> de division <i>divisie</i>			
Arceau de sécurité <i>Rolkooi</i>			Vêtements (Combinaison) <i>Kleding (overalls)</i>			
Ceintures de sécurité / Harnais <i>Veiligheidsgordels / Harnas</i>			Autocollant ASAF (ASAF uniquement)			
Batterie <i>Batterij</i>			Divers <i>Diversen</i> :			
Extincteur <i>Brandblusser</i>			EN ORDRE <i>IN ORDE</i> <input type="checkbox"/> NON <i>NIET</i> CONFORME <input type="checkbox"/> Commissaire Technique <i>Technische Commissaris</i>			
Appui-tête <i>Hoofdsteeun</i>						
Casque <i>Helmen</i>						
Fixations dans l'habitacle <i>Bevestigingen binnen de wagen</i>						
Publicités sur vitres <i>Publiciteit op de ruiten</i>			Nom/Cachet :			
Rétroviseurs Ext. / Int. <i>Achteruitkikspiegels (binnen/buiten)</i>			Licence N°:			
Ornement extérieur <i>Externe delen</i>						
Sièges						
Echappement <i>Uitlaat</i>			Vérifications administratives : <i>Administratieve controle</i>			
Protections des tuyauteries <i>Bescherming van de leidingen</i>						
Poids <i>Gewicht</i>						

\* A compléter par le concurrent avant le renvoi du document. *Door de deelnemer in te vullen alvorens huidig document terug te sturen*

<b>Epreuve : 1<sup>er</sup> slalom des AMIS</b>	<b>N°</b>
<b>Date : 11 novembre 2021</b>	

## VERIFICATIONS (Division Access)

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.  
*Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES*

<b>PILOTE/CONDUCTEUR</b>												
Nom :					Si pseudonyme :			Prénom :		Signature ↓		
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
	<input type="checkbox"/>											

<b>VOITURE</b>		
Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis
1 <sup>ère</sup> Année de fabrication ou d'homologation FIA/ASN		Je m'inscris en
		<input type="checkbox"/> en Access

**Spécifique « Access »**

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur que le véhicule ci-après désigné est en parfait état de marche, conforme aux impositions du Code de la Route et qu'aucune modification n'y a été apportée. En conséquence de quoi, j'assume les conséquences des manquements qui pourraient y être découverts.

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé » :

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR			
Documents de bord		Divers :	
Eclairage		Divers :	
Ceintures de sécurité / Harnais			
Extincteur		EN ORDRE	<input type="checkbox"/>
Casque / Hans		NON CONFORME	<input type="checkbox"/>
Pneumatiques			
<b>COMMISSAIRE TECHNIQUE</b>			
		Licence N° :	
		<u>Nom/Cachet :</u>	
<b>SECRETARIAT DE L'ORGANISATION :</b>			

# Copie de votre licence "sportive" 2021

N°

Pilote :	
<input type="checkbox"/>	<b>Je possède une licence RACB.</b> <b>Je sollicite un « TP ».</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le formulaire est dûment complété et joint à mon engagement.</li> <li>➤ Le virement du droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>Je ne possède pas de licence.</b> <b>Je sollicite un « TP ».</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le formulaire est dûment complété et joint à mon engagement.</li> <li>➤ Le virement du droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>Je possède une licence ASAF ou VAS</b> <span style="float: right;">↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓</span>
Placez ici la copie de votre licence face « année » Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée	Placez ici la copie de votre licence face « photo » Exemple :
2021	<p><b>PILOTE</b>  <b>LX 0000 A4 2021</b>  NOM &amp; Prénom  01/01/2000 Sexe : M  CLUB / ECURIE</p>

**Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :**

- Carte d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licence « Sportive » ASAF, VAS ;
- Licence RACB Sport éventuelle (TP) ;

**Formulaire 1 : De demande d'un titre de participation (Uniquement pour les titulaires d'une licence RACB valide en 2021)**

<p>Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn  Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95  E-mail : <a href="mailto:secretariat@asaf.be">secretariat@asaf.be</a>  Site Internet : <a href="http://www.asaf.be">www.asaf.be</a></p>	<p><b>A payer en même temps que le droit d'engagement</b>  <b>A renvoyer avec les documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle il est sollicité.</b></p> <p>-----</p> <p>Seuls les pilotes qui auront été classés, dans le courant des années 2020 et 2021, à une épreuve avec une licence annuelle de l'ASAF, pourront comptabiliser, aux Championnats/Challenges, les points acquis lors de leur meilleure participation avec un titre de participation "TP..." pour autant qu'ils communiquent le résultat y obtenu, au secrétariat de l'ASAF. Cette communication devra s'opérer lors de la demande de la licence annuelle, au plus tard, 1 mois avant la dernière épreuve du challenge / championnat concerné.</p>	<p>Réservé au secrétariat de l'ASAF</p> <p>N° 2021</p> <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> </tr> </table> <p>N° du T.P. pour l'épreuve :</p> <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> </tr> </table>								
<p><b>Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES</b></p>										
<p>Nom de l'épreuve : Slalom des AMIS</p>		<p>Date : 11 novembre 2021</p>								
<p>Type de titre de participation souhaité</p>	<input type="checkbox"/> TP-L (15 €)	<input type="checkbox"/> TP-C (15 €)	<input type="checkbox"/> TP-B (50 €)	<input type="checkbox"/> TP-A4 (50 €)	<input type="checkbox"/> TP-A3 (50 €)					
<p>EXPERIENCE REQUISE : (Agrément médical éventuel = Lic. RACB)</p>	<p>Numéro de licence :</p> <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> <td style="width: 25px;"></td> </tr> </table>					<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>OUI*</p>	<p>OUI*</p>
<p>*Voir expériences requises dans le cadre situé au verso du présent formulaire</p>										



**Formulaire 2 : Demande d'un titre de participation (valable pour un meeting)**

 Association Sportive Automobile Francophone	<b>A payer en même temps que le droit d'engagement A renvoyer avec les documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle il est sollicité.</b>	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2021 <table border="1" style="width:100%; height: 20px;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table> N° du T.P. pour l'épreuve : <table border="1" style="width:100%; height: 20px;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>								
Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95 E-mail : <a href="mailto:secretariat@asaf.be">secretariat@asaf.be</a> Site Internet : <a href="http://www.asaf.be">www.asaf.be</a>	Seuls les pilotes qui auront été classés, dans le courant <b>des années 2020 et 2021</b> , à une épreuve avec une licence annuelle de l'ASAF, pourront comptabiliser, aux Championnats/Challenges, les points acquis lors de leur meilleure participation avec un titre de participation "TP-..." pour autant qu'ils communiquent le résultat y obtenu, au secrétariat de l'ASAF. Cette communication devra s'opérer lors de la demande de la licence annuelle, au plus tard, 1 mois avant la dernière épreuve du challenge / championnat concerné.									

**Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES**

Nom de l'épreuve : <b>Slalom des AMIS</b>	Date : <b>11 novembre 2021</b>
---	--------------------------------

Type de titre de participation souhaité	<input type="checkbox"/> TP-L (15 €)	<input type="checkbox"/> TP-C (15 €)	<input type="checkbox"/> TP-B (50 €)	<input type="checkbox"/> TP-A4 (50 €)	<input type="checkbox"/> TP-A3 (50 €)	<input type="checkbox"/> TPA2 (50 €)
Certificat médical (Médecin de famille) / Expérience requise (voir au verso)	NON / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / OUI	OUI / OUI	OUI / OUI

Province :		Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	OUI / NON
Nom :			
Prénom :			Sexe : <b>H F</b>
Rue :			N° : <b>Bte :</b>
Pays :	C.P. :	Localité :	
Né(e) le :	- -	Nationalité :	Permis de conduire : <b>OUI / NON</b> Depuis + de 3 ans : <b>OUI / NON</b>
Téléphone fixe :	/	GSM :	/
E-mail :			

**Age minimum : 18 ans.**

**Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur**

1. Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :
2. l'ASAF et les CSAP. ;
3. le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
4. le ou les organisateurs de la manifestation ;
5. d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
6. les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
7. les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
8. les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
9. pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

**Par ma signature, je certifie sur l'honneur :**

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- c. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- d. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

**Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.   |
| <input type="checkbox"/> | J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <b>déclaration relative à la vie privée</b> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère.<br>La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : <a href="http://www.asaf.be">www.asaf.be</a> |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.   |

**Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !**

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du dit sport, en tant que pilote

Signature du demandeur précédée de la mention « **lu et approuvé** » :

Fait à ....., le ...../...../2021

<b>ATTESTATION D'APTITUDE MEDICALE</b> Cette attestation est valable 3 mois et n'est pas obligatoire pour un «TP-L»	Si la prise de décision nécessite des examens ou tests supplémentaires, prière de compléter le cadre ci-dessous : <b>Examen « cardio » obligatoire pour les 45 ans et plus sauf TP L</b> Si examen(s) prescrit(s), utiliser le(s) formulaire(s) ASAF. ( <a href="http://www.asaf.be">www.asaf.be</a> )												
Je soussigné, Dr.....  déclare que ..... ci-dessus, plus amplement identifié(e), a bien subi les examens médicaux réglementaires et que son état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport automobile en compétition**.	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">ECG d'effort :</td> <td style="width:20%;">OUI/ NON</td> <td style="width:50%;">Si oui, valable jusqu'au 31/12/20.... <b>(Validité Maximale : 2 ans)</b></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Date, signature et cachet du CARDIOLOGUE :</td> </tr> <tr> <td>Examen ophtalmo :</td> <td>OUI/ NON</td> <td>Si oui, valable jusqu'au 31/12/20....</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Date, signature et cachet de l'OPHTALMOLOGUE :</td> </tr> </table>	ECG d'effort :	OUI/ NON	Si oui, valable jusqu'au 31/12/20.... <b>(Validité Maximale : 2 ans)</b>	Date, signature et cachet du CARDIOLOGUE :			Examen ophtalmo :	OUI/ NON	Si oui, valable jusqu'au 31/12/20....	Date, signature et cachet de l'OPHTALMOLOGUE :		
ECG d'effort :	OUI/ NON	Si oui, valable jusqu'au 31/12/20.... <b>(Validité Maximale : 2 ans)</b>											
Date, signature et cachet du CARDIOLOGUE :													
Examen ophtalmo :	OUI/ NON	Si oui, valable jusqu'au 31/12/20....											
Date, signature et cachet de l'OPHTALMOLOGUE :													
Date, signature et cachet du médecin examinateur :	Remarque → <input type="checkbox"/> INAPTE AU PILOTAGE (= copilote uniquement) <input type="checkbox"/> SURVEILLANCE MEDICALE <input type="checkbox"/> LICENCE "HANDI"												

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Lic :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-contre, soit signée.
-------------------------	--------	-------------	--